

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Cein qu'on pào portant soità !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190235>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**On complimente.**

Vo sèdè que dein lè z'égliès dè veladzo, lài a àò maitein coumeint n'espèce dè cheindài que va du la trabilia dè coumenion tant qu'è vai la porta, et que lè fennès sè mettont d'on coté et lè z'hommo dè l'autro. Adon parait que l'autra demeindze, à cein que m'a contà lo brigadier, que l'aviont lo pré-dzo su lo tard, l'ài a cauquon que s'est met à dévezà tandi que lo menistrè prédzivè, que cein lài a copà lo subliet et que s'est arretà franc. Dévont dè reinmodà, s'est met à vouàiti lè dzeins àò blianc dâi ge coumeint po lào reprodzi dè fèrè d'insè dâo trafi, et coumeint guegnive dâo coté dâi fennès, la granta Rose, onna granta tabousse, que sè peinsè que lo menistrè crâi que l'es lli qu'a menà lo mor, sè làivè et lài fâ :

— N'est pas dè stu coté qu'on dévezè.

— Tant mi ! repond lo menistrè, cein botsérà pe vito.

**Cein qu'on pào portant soitâ !**

Dou z'amis que ne s'étiot pas revus du grantenet, sè reincontont per hazà l'autro dzo, et po sè bin revairè, ye vont, ein vretablio vaudois, partadzi demi-pot. Après s'être racontà cein que l'ont fé du que sè sont pas vus, ion dâi compagnons fâ à l'autro :

— Eh bin, ora, Dieu sâi béni, n'é pas à mè plieindrè, tot va bin per tsi no ; mà ye désiro onco duè tsouzès devant dè mourir.

— Et quiet ?

— Eh bin, voudrè vairè Naplies.

— Naplies ?

— Oi, Naplies ! Y'é étâ à l'esposechon dè Paris ; y'é étâ àò ti fédérât dè Berna ; ye cognâisso Dzenéva coumeint ma catsetta ; mà on dit que Naplies est tant bio, avoué éé Vèzu, clia montagne bornua que eratchè lo fù coumeint 'na fougasse, qu'on dit mémameint que y'a on Territet que va tant qu'ào coutset. découtè lo perte. Eh bin, voudrè onco cein vairè.

— T'as pardi bio fèrè, kâ n'est pas lo diablo por tè dè tè pâyì on beliet dè troisièmès po Naplies. Et l'autra tsouze que te soitè onco po être satisfé, qu'est-te ?

— Eh bin, tè dio, voudrè vairè Naplies.

— Et bin vai ; et pi onco ?

— Et pi... vairè mourir ma balla-mère

**MÈRE ET FILLE**

I.

— Entrez ! j'y suis pour mes amis !...

La porte s'ouvrit, et Bernard d'Hauterive, grand et beau garçon de vingt-huit ans, se montra dans l'entre-bâillement, avec une figure qui ressemblait à un point d'interrogation.

— Est-ce que tu es malade, André ?

— Non ; mais je réfléchis, et c'est tout comme.

— Ah ! Et depuis quand cette... indisposition ?

— Depuis que le testament de mon cher oncle m'a presque mis dans l'obligation de me marier.

— Mais ce presque indique que tu peux t'en dispenser.

— J'ai une conscience, ami, et le brave homme tenait

tant à ce mariage, que j'aurais de vrais remords si j'en abandonnais l'idée.

— Mais enfin, avec qui te maries-tu ?

— C'est justement là, mon cher, ce qui fait le sujet de mes réflexions. Tu sais que j'ai le choix entre les deux ?

— Oui, encore une singularité de cet oncle sans pareil ! Te laisser le choix entre les deux, pourvu que tu épouses la mère ou la fille. Eh bien ?...

— Eh bien ! je calcule, je réfléchis ; je suis peintre et, par conséquent, j'adore ce qui est beau avec toute la passion d'un artiste. Et, tu le sais comme moi, elles sont toutes deux adorablement belles, et Mme Fonguerives n'aurait jamais eu de rivale, si elle ne s'était avisée d'avoir une fille. Cette femme de trente-six ans, dans tout l'éclat de la plus splendide beauté, me tourne à un tel point la tête que je me jetterais sans hésitation à ses pieds pour lui avouer mon amour, si, en la regardant, je ne voyais Colette, plus jeune, moins épanouie, et moins belle à cause de cela, peut-être, mais ayant toutes les promesses qui seront des réalités quand sa mère ne sera plus que le passé.

— Diable ! J'avoue que c'est là, en effet, une position embarrassante. Et ces dames connaissent les... exigences du testament de ton oncle ?

— Je le crois, au moins en ce qui concerne Mme Fonguerives ; mais elle est si coquette qu'il est bien difficile de savoir ce qu'elle en pense.

— Et sa fille ?

— Colette ? Mais ce n'est encore qu'une charmante enfant de dix-sept ans, ne se préoccupant de rien, ne connaissant rien du monde, où elle n'a encore jamais mis les pieds, et qui, me voyant aimable et assidu auprès de sa mère, n'aura jamais la pensée que je puisse avoir quelque hésitation entre elles.

— Eh bien ! mets les deux noms dans un chapeau, et tire-les au sort. Les indécisions s'arrangent toujours comme cela.

— Ou elles se dérangent. Est-ce que tu as jamais vu quelqu'un qui soit satisfait d'une décision du sort ? C'est bien le meilleur moyen de maudire sa destinée, et avec elle celle qui en est la cause.

— Eh bien ! je ne vois qu'une chose pour te tirer d'embarras : c'est de laisser marcher les événements, sans t'en préoccuper, et d'attendre qu'ils se chargent eux-mêmes de ta destinée.

— Si c'est comme cela que tu t'entends à arranger mes affaires !...

Un petit coup, frappé à la porte, mit brusquement fin à la phrase commencée.

André tendit la main et prit la lettre qui lui était présentée par son domestique.

— Faut-il te demander la permission de la lire ? dit-il en souriant.

— Eh non ! tu sais bien que j'ai autant que toi le désir de savoir ce qu'elle contient !

— Tu as donc un flair ?... Justement, tiens, lis, c'est elle qui m'écrit pour me dire qu'elle m'attend ce soir avec un tas d'ennuyeux qui me gâtent ma soirée.

— Qui, elle ? demanda Bernard avec malice.

— Ah ! tu es assommant, à la fin ! Est-ce qu'une jeune fille de l'âge de Colette a jamais écrit à un homme, même pour l'inviter à une soirée ?

— Et surtout à une soirée où elle ne paraîtra pas, reprit l'impitoyable persifleur.

— Qui te l'a dit ?

— Mais toi ; mais tout le monde ! Est-ce qu'il est permis d'ignorer que Mme Fonguerives est féroce ment jalouse de sa fille, et qu'elle évite la comparaison, autant que cela lui est possible ?